

Conseil d'administration de l'ÉREA Jacques Brel
104, boulevard Raymond Poincaré, 92380 Garches

25 juin 2024

Présents :

M. AMON, Responsable du pôle ressources - INSEI
Mme AUBERT, Représentante des parents d'élèves
M. GODART, Représentant des personnels enseignants
Mme LIEBMANN-MONZANI, Conseillère Régionale d'Île de France
Mme le Dr NEUMANE, Médecin de l'unité MPR pédiatrique, Hôpital Raymond Poincaré
Mme NICOL, Représentante des personnels enseignants
Mme OEILLARD LEROY, Représentante des personnels enseignants
Mme OLIVA, Conseillère Municipale de la ville de Garches
Mme VIEN, Cheffe d'établissement, Présidente du Conseil d'Administration (CA)
Mme VOYE, Gestionnaire
M. YASSA, Représentant des personnels enseignants

Excusés :

Mme CODET, Représentante des parents d'élèves
M. ROBERT, Représentant des parents d'élèves
Mme SIGAUDO, Représentante des parents d'élèves

Secrétaire de séance :

Mme AUBERT, Représentante des parents d'élèves

Le quorum étant atteint, Mme VIEN ouvre la séance à 18h08.

1- Approbation du compte-rendu du CA du 23 avril 2024

M. GODART souligne que les membres du CA n'ont pas reçu le dernier compte-rendu du 23 avril 2024.

Mme VIEN propose d'imprimer le document rédigé par Mme NICOL, de le remettre sur table, d'en prendre connaissance puis de passer au vote.

Vote :

Le compte-rendu du CA du 23 avril 2024 est voté à l'unanimité.

2- Bilan pédagogique de l'année scolaire 2023-2024

Mme VIEN propose de résumer l'année qui a été très active.

En avril 2023, le CA votait le projet d'établissement.

En juin 2023, Mme VIEN apprenait l'entrée de l'EREA dans une logique d'évaluation externe. Cette évaluation a lieu tous les 5 ans et concerne tous les établissements scolaires : écoles, collèges, lycées. Elle est conduite par un trio d'évaluateurs.

Pour l'EREA, l'équipe était composée de deux inspecteurs et d'un personnel de Direction.

Habituellement, à la suite de l'évaluation, des actions sont déclinées dans le projet d'établissement.

A l'EREA, le projet d'établissement avait été refait car il était arrivé à échéance, sans savoir qu'il y aurait une évaluation après.

Mme VIEN précise que cet ordre inversé n'est pas grave, il a permis de questionner le projet d'établissement. L'année a été marquée par une grande période d'analyse où les groupes de travail qui ont participé à la rédaction du projet d'établissement ont été réactivés pour aboutir à un travail d'auto-évaluation.

Les personnels se sont questionnés sur les points forts de l'établissement et sur les points à améliorer.

Le rapport d'auto-évaluation a été envoyé en décembre 2023.

En fin d'année 2023, l'Inspecteur de l'académie de Paris M. PHILIPPE qui dirigeait l'équipe d'évaluateurs, a contacté Mme VIEN pour fixer le calendrier des rencontres et les attendus des visites. Il y a eu deux visites longues afin que les évaluateurs puissent comprendre les spécificités de l'établissement, car ils méconnaissaient tous les trois, le fonctionnement des EREA. Ils ont pris le temps de bien connaître les personnels rencontrés lors des entretiens et ont eu un regard bienveillant sur l'établissement.

Mme AUBERT et Mme SIGAUDO ont été auditionnées en tant que représentantes des parents d'élèves ainsi que le Dr NEUMANE et quelques enseignants.

Il y a eu des temps d'entretien et des temps de visite en classe pour découvrir le Chevet, les cycles 1,2 et 3 et le Tremplin afin qu'ils aient une vision complète de l'établissement. Il y a eu également des RDV avec les rééducateurs et les soignants de l'établissement.

La restitution de l'évaluation externe a eu lieu le 20 juin 2024.

Mme VIEN propose à Mme AUBERT, présente à l'occasion de la restitution de faire un retour.

Mme AUBERT indique que le retour des évaluateurs a été très positif. Des points forts ont été soulignés quant à l'investissement du personnel, la cohésion entre les équipes enseignantes et médico-soignantes. Les évaluateurs ont été impressionnés par le nombre de projets réalisés au cours de l'année. Concernant les points d'attention, ils ont souligné la vigilance à avoir sur « l'après Garches », sur les modalités organisationnelles de la transmission des informations aux parents. Enfin, ils ont noté l'ouverture de l'EREA vers les acteurs extérieurs, que les enfants sortaient beaucoup pour voir des partenaires et des structures extérieures, mais ils regrettaient que cet échange soit moins développé dans l'autre sens. Les évaluateurs estimaient qu'il y a beaucoup d'expertise au sein de l'établissement à valoriser et à partager auprès d'autres enseignants, d'autres structures, de stagiaires, de professionnels en formation qui pourraient venir au sein de l'EREA pour en profiter.

Mme VIEN indique qu'il s'agissait d'un retour agréable, car le fait d'être évalué n'est pas simple. Cette évaluation a nécessité beaucoup de travail. Les qualités humaines que l'établissement dégage et les interactions collectives sont des points forts très importants. Mme VIEN confirme que le parcours de l'élève et l'après EREA sont déjà des sujets qui sont questionnés, qu'il convient peut-être de multiplier les cafés des parents.

Dr NEUMANE confirme que des points sont à améliorer sur l'information de la suite. La construction sur le plan médical est un élément maîtrisé, mais qu'il convient de travailler sur le volet des transmissions, qui restent un vrai sujet.

Mme OEILLARD LEROY trouve également le retour des évaluateurs très positif. Ils ont mis en lumière le partenariat entre l'hôpital et le corps enseignant et tous les projets mis en place. Le retour était très agréable à entendre.

Mme VIEN rappelle qu'ils ont questionné 4 grands thèmes :

Apprentissage et parcours des élèves

Vie dans l'établissement

Les acteurs, la stratégie, le fonctionnement de l'établissement

L'établissement dans son environnement

Mme VIEN conclut en indiquant que les évaluateurs ont posé un joli regard sur l'établissement.

Mme LIEBMANN-MONZANI indique que sans avoir fait une évaluation aussi approfondie, le ressenti qu'elle a, du fait de participer au CA et suivre la vie de l'EREA, rejoint les conclusions des évaluateurs. Elle note qu'il y a une vraie cohésion, des vraies qualités humaines. Elle précise que tous les jours ne sont sûrement pas faciles, mais elle remercie l'ensemble des intervenants pour tout ce qui est fait pour les enfants pris en charge, et à qui l'EREA permet de pouvoir suivre une scolarité malgré les aléas de la vie.

Elle rappelle que l'EREA Jacques Brel était un établissement pilote. Il est malheureusement resté au stade de pilote, c'est le seul établissement en France. Elle précise que les personnels peuvent être fiers d'y travailler. Mme LIEBMANN-MONZANI espère toujours qu'il y en aura d'autres qui seront créés et que ce modèle pourra être refait ailleurs pour que d'autres enfants puissent être accompagnés avec une équipe de la même qualité que celle présente à l'EREA Jacques Brel. Une équipe très proche des enfants où l'on sent que les personnels aiment leur métier. Elle félicite l'ensemble des professionnels.

Mme VIEN remercie Mme LIEBMANN-MONZANI pour ce bel hommage.

Mme VIEN évoque des projets très enthousiasmants.

Le projet Montessori :

Il a été porté par Amar et conduit jusqu'à son terme avec une formation de 4 jours. La réunion de rentrée du 30 août 2024 permettra de se questionner afin de savoir comment cette salle est utilisée avec les cycles 2 et 3 et en partenariat avec les rééducateurs.

Il s'agissait d'un grand défi financier pour l'établissement, il conviendra de faire le bilan de son utilisation dans un an. La formation dispensée pourra être complétée par la suite. Aujourd'hui, des enseignants, des rééducateurs, des AESH sont formés.

Le projet Snoezelen :

Le souhait était d'inaugurer les deux salles en même temps, mais cela ne sera pas possible car la salle Montessori est terminée alors que la salle Snoezelen n'est pas au même niveau d'avancement, mais pour une excellente raison.

Le porteur de projet de la salle Snoezelen est Alexandra, enseignante du petit et du grand Tremplin. Ce projet a été présenté au niveau académique et national fin avril 2024. Une commission s'est réunie et a trouvé le projet remarquable. Elle a octroyé la somme de 18 000 €, ce qui permet de financer 85% du projet. En conséquence, les travaux n'ont pas commencé, ils sont repoussés à septembre 2024.

Comme pour le projet Montessori, Alexandra travaille sur la construction d'une formation de deux jours avec l'organisme Pétrarque. Le but est de former des psychomotriciens, des rééducateurs de l'hôpital et des enseignants.

Le projet Shönen:

Projet de danse qui est reconduit, il s'agit d'un projet couteux pour l'établissement. C'est un projet phare qui intègre tous les élèves de maternelles qui permet une liberté des corps, il produit un vrai plaisir, très visible.

Les rééducateurs, les soignants, les enseignants sont intégrés au projet et les familles sont conviées à une représentation finale.

La web radio :

La web radio, dans sa nouvelle édition, implique tous les cycles.

Un des axes de travail de l'auto-évaluation était que tous les cycles participent car souvent les projets sont conduits par cycle.

La médiation animale :

7 ou 8 séances de médications animales pour les maternelles avec des effets bénéfiques visibles.

Mme OEILLARD LEROY indique qu'il y a eu une séance par mois à partir de janvier 2024 avec une prise de confiance extraordinaire de la part des enfants, couplé avec le projet Shönen, des effets significatifs ont été constatés

Production d'un film :

Un moyen métrage de 28 minutes a été réalisé. Des invitations ont été adressées pour venir assister le lundi 1^{er} juillet à la projection du film. Mme VIEN remercie Mme OLIVA et Mme BECART, maire de Garches, qui prêtent, à nouveau, gratuitement la salle Sidney BECHET pour la projection du film. Tous les élèves de l'EREA ont participé à cette production.

Le voyage à Trenube :

Il a eu lieu début juin, tout s'est très bien passé avec un beau temps pendant le séjour.

3- DHG 2024-2025

La préhisto-classe est un projet corrélé à la dotation.

Le détail pédagogique de la préhisto-classe avait été présenté à l'occasion du dernier CA.

Aujourd'hui, il convient d'aborder le budget de ce projet. Le car coûte environ 60% du budget.

Mme VOYE informe que pour ce voyage le budget alloué est de 10 750 €

4550 € d'hébergement + activités

6200 € pour le car

Le car restera sur place pendant les 5 jours car une sortie est prévue tous les jours.

Mme NICOL rappelle que le projet concerne un voyage scolaire pour le cycle 3, prévu entre le 7 et le 11 octobre, en Dordogne à Montignac Lascaux. La thématique est axée sur l'histoire, avec des visites des grottes de Rouffignac et Lascaux, le château médiéval de Castelnaud. Il s'agit d'en faire un voyage d'intégration pour qu'il y ait une cohésion de groupe avec des petites activités sportives pendant la semaine. Ce séjour sera un levier sur un projet plus long au cours de l'année « Sur les pas de nos ancêtres ».

Mme AUBERT interroge pour savoir si un devis d'un autocariste implanté en Dordogne avait été étudié car les tarifs étaient peut-être moins onéreux.

Mme VIEN indique qu'elle n'a pas eu le temps d'explorer cette piste.

Mme VIEN précise que le 3 et le 6 septembre 2024, les enfants de l'EREA iront voir les jeux paralympiques dans les disciplines : para équitation et para dressage. Tous les enfants de l'EREA seront emmenés en 2 fois. Puisqu'il fallait également un car pour cette occasion, un tarif préférentiel a été négocié pour la préhisto-classe et les sorties jeux paralympiques.

Le budget prévisionnel est de 10750 € pour le voyage scolaire avec une participation des familles identique aux années précédentes, soit 50 € par famille.

Le reste de financement par prélèvement sur fond de roulement d'élève à 10 300 €.

Les élèves qui partiront en classe de découverte ne sont pas encore choisis, la structuration des classes est en cours.

La structuration prévisionnelle des classes sera :

3 classes de maternelles avec le petit et le grand tremplin

3 classes pour le cycle 2

Probablement 3 classes de cycle 3 car l'effectif est de plus de 24 pour les CM1 et CM2.

Vote pour le prélèvement sur fond de roulement de 10300 €

Vote :

Le conseil d'administration vote à l'unanimité le prélèvement sur fond de roulement de 10300 €

Mme VIEN précise que ce voyage sur l'année 2024/2025 sera le seul, car Mme LE BRUN avait indiqué au dernier CA, que le passage à Opale rendra plus complexe l'engagement des dépenses après janvier 2025.

Mme VIEN détaille la dotation horaire de base :

Dans l'établissement scolaire, la dotation horaire détermine les emplois du temps.

La répartition des moyens concerne uniquement les enseignants du second degré.

Il y a une enveloppe, une dotation globale de 101 heures.

Répartition en fonction des besoins soit :

20h en EPS M. MATTHIEU reste définitivement sur l'EREA

15h en arts plastiques, Mme LAUGA

15h en éducation musicale, M. BARRE présent depuis plusieurs années a obtenu le concours d'IPR de musique. Il rejoint l'académie de Nantes. En concertation avec l'inspection, Mme LASSAGNE qui est enseignante dans un collège de Garches et qui travaillait avec M. BARRE sur la chorale est pressentie pour le remplacer. Elle sera présente à la rentrée prochaine. Elle restera un an, puis elle décidera si elle souhaite poursuivre ou non l'enseignement à l'EREA. Mme VIEN émettra un avis.

18h en technologie, M. GODART depuis plusieurs années

9h en mathématiques concernent les enseignants du Chevet

9h anglais avec Mme Marino

9h en français.

Il existe aussi la Dotation complémentaire : les IMP Indemnités pour Mission Particulières, qui sont complémentaires à la dotation globale. Il y a 2 IMP. Cette année, elles étaient attribuées à M. BARRE pour son travail de professeur coordinateur culture et à M. GODART pour son travail sur le numérique et toute la partie robotique.

L'an prochain, il y aura des IMP pour les 2 porteurs de projet du premier degré M. YASSA et Mme AUBERT, le PACTE sera attribué à M. MATTHIEU pour son travail en réseau avec les EREA de Jean MONET et Toulouse LAUTREC, et à Mme MARINO sur la création du film.

La dotation couvre les besoins.

Vote de la répartition des moyens

Vote :

Le conseil d'administration vote à l'unanimité la répartition horaire présentée

4- DBM

Mme VIEN annonce le départ de Mme VOYE qui rejoint la commune de BOUGIVAL afin de devenir responsable du CCAS à compter du 26 août 2024.

Mme VOYE sera remplacée.

En conséquence, un travail de réaligement des finances a été fait pour permettre de couvrir les dépenses de septembre à décembre 2024.

Mme VOYE a réaffecté les reliquats de subventions, à l'intérieur des lignes budgétaires afin d'assainir la situation financière.

Pour les sorties et les sorties en autocar pour les jeux paralympiques, il a été pris de l'argent sur la ligne : livre offert / la ville de Nanterre car ce partenariat a été financé par une subvention. L'enveloppe prévue au budget a donc été transférée sur la ligne sortie, cela permet d'éviter le prélèvement sur le fond de réserve.

Le but est de faciliter l'arrivée de la nouvelle personne. Il y a plusieurs projets avec des résidus d'argent sur chacune des lignes budgétaires.

Tous les reliquats de subventions anciennes représentent 35 700 € dans tous les domaines.

Ces subventions sont ouvertes.

Des achats pourront être réalisés avec ces subventions ouvertes.

Les subventions sont fléchées pour une nature de dépense, cette dernière est conservée.

Vote pour un reliquat de subvention de crédit pédagogique, il y avait la somme de 185 € sur une subvention de décembre 2022 qui n'avait pas été utilisée. La proposition est de la répartir sur les manuels scolaires pour la rentrée 2024.

Vote :

Le conseil d'administration vote à l'unanimité la répartition des 185 € sur les manuels scolaires.

Mme VIEN propose de voter la convention Shönen, en demandant une aide de 1 000 € auprès de la DRAC, soit un total de 6 224,52 € sur 2024 et 2025. Il y aura 4 séances sur 2024 et 6 séances sur 2025 dont la restitution et la journée de formation.

Vote :

Le conseil d'administration vote à l'unanimité la convention Shönen de 6 224,52 €

5- Questions diverses

Aucune question diverse.

La séance est clôturée à 19h00.